



COMMUNE de
DAUENDORF

annexe :
NEUBOURG



Infos communales

Août 2025

Éclairage public : nouvelle stratégie

La Communauté d'Agglomération de Haguenau a réalisé, en coordination avec l'ensemble des communes, un bilan qualitatif des 2 dernières années de fonctionnement de l'extinction nocturne :

- Pas d'augmentation des accidents sur le territoire, et aucun lien direct n'a été établi avec l'extinction nocturne,
- Aucune corrélation n'a pu être établie entre la coupure de l'éclairage et une éventuelle hausse des actes de délinquance (cambriolages, dégradations),
- Dans le monde économique, la mesure a été parfaitement assimilée par les entreprises, sans entraîner de difficultés particulières,
- Enfin, la démarche affiche un impact environnemental positif, en réduisant significativement la pollution lumineuse et en favorisant la biodiversité.

Fort de ce constat, les élus ont décidé de maintenir le dispositif d'extinction nocturne, mais en se laissant la possibilité de procéder à des ajustements en fonction des usages, avec un éclairage adapté aux besoins réels, intégrant les enjeux de sécurité, de vie sociale et de préservation de la biodiversité,

Cela s'est traduit, en définitive par des ajustements des horaires, avec un assouplissement du cœur nuit : **de minuit à 5h00**.

En complément, une attention particulière sera portée sur l'avant et après cœur de nuit dans le but de moins impacter le développement de la biodiversité. Il faut savoir que ce sont sur ces périodes que la sensibilité et l'impact sont les plus importants. Cela se matérialisera par la mise en place :

- Dans les secteurs équipés de LED, d'une réduction de l'intensité lumineuse à 50 % entre 20h et minuit, puis entre 5h et 6h (compte tenu du volume à traiter, cette évolution se fera de manière très progressive à compter de début 2026, en priorisant d'abord les axes principaux plus énergivores).
- Dans les secteurs qui ne sont pas encore équipés de LED, du fonctionnement d'une lampe sur deux entre 22h et minuit, puis de 5h à 6h (cela ne concernera que certaines communes où l'architecture du réseau le permet).

En parallèle, la CAH poursuivra sa politique de relamping (remplacement luminaires par des LED) avec un objectif affiché d'atteindre le 100% LED d'ici 2030, sous réserve de soutenabilité financière. Ce dispositif reste donc évolutif et pourra être ajusté en fonction des progrès technologiques et du niveau d'équipement du parc.



Nouveau : le Flexi'Ritmo arrive à Neubourg

Une réunion d'informations aura lieu le mercredi 3 septembre 2025 à 19h30 à la maison des loisirs de Neubourg.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau étend le transport à la demande sur son territoire. Onze communes supplémentaires seront desservies par Flexi'Ritmo.

Pour Neubourg, les réservations ne peuvent s'effectuer qu'entre les arrêts Neubourg Eglise et gare de Haguenau de 9h à 15h30 du lundi au vendredi et de 6h à 20h le samedi.

Comment réserver ?

En téléchargeant l'application Flexi'Ritmo. Une fois votre compte créé sur l'application, vous pouvez organiser en toute simplicité vos déplacements. Depuis le site www.ritmo.fr vous accédez à la page de réservation Flexi'Ritmo qui vous permet également de réserver, de suivre, de modifier ou d'annuler une réservation.

Par téléphone au numéro vert : 0 800 044 046

Quel est le coût d'un déplacement ?

1,30 € auprès du conducteur.

Tous les titres Ritmo sont valides (titres 10 voyages, abonnement)

Quel délai de réservation ?

De 30 minutes minimum jusqu'à 15 jours à l'avance.

Flexi'Ritmo

Les cigognes à Neubourg

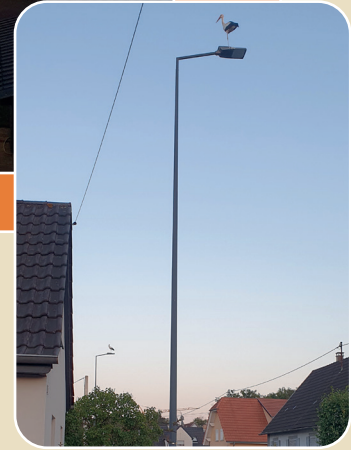
Les cigognes ont fait leur grand retour en Alsace. Cet animal qui frôlait l'extinction en 1974 dans notre belle région, y est aujourd'hui la star. Le nombre de cigognes n'a jamais été aussi important, ce qui fait le plaisir des habitants et des ornithophiles.

C'est depuis cet été, au crépuscule, que l'on peut admirer la dizaine de cigognes qui survole le village et qui se pose ensuite sur les lampadaires de la rue principale et qui y reste souvent jusqu'à l'aube.

Alors profitez-en encore un peu car la cigogne blanche qui niche en France migre en Afrique ou en Espagne à la fin du mois d'août et repart mi-février.



crédit photo : Jean-Claude Wagner



Rappel des règles de civisme

Stop au bruit !!

Merci de bien vouloir respecter vos voisins en essayant de limiter les nuisances sonores comme les aboiements de chiens, la radio, les moteurs de mobylettes ou de camions, les tondeuses, les débrousailluses et autres engins de jardinage et de bricolage. Pensez-y !!

Brûler des déchets verts à l'air libre c'est interdit !!

Il est possible d'utiliser vos déchets verts en compost ou en paillage car ils sont biodégradables. Un bac à déchets compostables est à votre disposition gratuitement à côté du stade (rue de l'Ecole).

Entretien des trottoirs, pensez-y !!

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire d'entretenir le trottoir devant son bâtiment, de le balayer et de le déneiger.

Le dépôt d'ordures ménagères dans les poubelles publiques c'est interdit !!

Elles sont destinées uniquement aux déchets des usagers en déplacement.

Le dépôt de déchets verts dans les forêts privées c'est interdit !!

Stationnement sur les trottoirs, pensez aux piétons !!

Certains riverains ont pris l'habitude de garer leurs véhicules sur le trottoir en dehors des places de parking autorisées alors qu'ils ont la place suffisante pour les garer dans leurs propriétés. Ces voitures sont à la fois gênantes pour les poussettes et dangereuses pour les piétons qui doivent se déporter sur la route. Un peu de civisme, gardez votre voiture dans votre cour !

Vous êtes responsable de votre chien !!

Ne laissez pas aboyer votre compagnon à 4 pattes toute la journée. Respectez la tranquillité de vos voisins ! Lorsque vous promenez votre chien, pensez à emmener quelques sachets en plastique pour ramasser ses déjections, un petit geste simple mais très utile pour les autres passants ! Des canisettes sont également à votre disposition dans le village.

À vos agendas !

Lundi 1^{er} septembre : Rentrée des classes

Samedi 13 septembre : LMR Pole : Dîner Concert Spectacle à 18h30 à l'Espace Concordia

Dimanche 28 septembre : Groupe folklorique : Messti

Lundi 29 septembre : Groupe folklorique : Soirée harengs à l'Espace Concordia

Vendredi 10 octobre : Conférence sur la guerre d'Algérie à l'Espace Concordia

Samedi 25 octobre : FCD : Soirée Ribs à l'Espace Concordia

ORGANISÉ PAR LMR POLE

13 sept. 18h30

DINER - CONCERT SPECTACLE

SALLE CONCORDIA DAUENDORF

Tom Mathis

Les Dominos

POLE DANCE

PROGRAMME

Repas
Spectacle de bien-être, crudités, frites, dessert & café

Concert
(avec vin)

Spectacle
Pole Dance - Soirée dansante
et d'autres artistes

Soirée dansante
L'Orchestre Les Dominos

25€/adulte
15€/enfant
(de 4 à 12 ans)

Réservation billetterie : 06 25 53 02 22 / 06 71 66 05 12
ou par mail : associationlmrpole@orange.fr
ou chez les membres de l'association lmr pole